

## Syndicats lycéens: Blanquer n'exclut pas "d'arrêter les subventions"

Paris, 14 déc. 2020 (AFP) -

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, soupçonné d'avoir téléguidé le syndicat "Avenir lycéen", n'a pas exclu lundi "d'arrêter dès l'année prochaine les subventions" attribuées aux associations de lycéens car c'est selon lui "un sujet de polémique".

"Il y a un système qui existe depuis fort longtemps qui consiste à avoir des subventions pour les associations de lycéens, on peut d'ailleurs en discuter. Je n'exclus pas d'ailleurs d'arrêter ces subventions car je vois que c'est un sujet de polémique", a lancé M. Blanquer sur France Culture.

Cette suppression pourrait intervenir "dès l'année prochaine", a-t-il précisé.

Jean-Michel Blanquer a par ailleurs souligné qu'il ne s'était "pas occupé de ça (les subventions accordées aux syndicats) depuis (son) arrivée en 2017 et qu'il y avait "mis une frontière".

Mediapart a révélé en novembre qu'"Avenir lycéen" avait reçu 65.000 euros de subventions en 2019 qu'il avait dilapidés en frais de bouche et hôtels de luxe. Le ministère a diligenté depuis une enquête administrative sur les subventions accordées au syndicat.

M. Blanquer a évoqué lundi "une dépense apparemment sur 5.000 euros pas correcte, ça doit être déterminé, on en aura le coeur net très bien bientôt", a-t-il espéré, rappelant que "ces faits là ne (le) concernent pas".

Selon lui, "Avenir lycéen" a "deux sièges sur quatre au conseil supérieur de l'éducation et donc a touché 65.000 euros sur les 250.000 de subventions globales à peu près". "L'année suivante les 30.000 euros ont été suspendus", a assuré le ministre.

Libération a de son côté affirmé que ce syndicat lycéen créé en 2018, qui s'est distingué par sa défense des réformes gouvernementales, avait "germé" au ministère avec l'idée de "servir la communication" de M. Blanquer.

Le ministre a estimé en retour qu'il s'agissait d'"une affaire à partir de rien".

Début décembre, les députés LFI avaient annoncé saisir la justice concernant les liens du ministre de l'Education avec le syndicat "Avenir lycéen", liens sur lesquels le groupe de Jean-Luc Mélenchon réclame aussi une commission d'enquête parlementaire.

asm-nk/pa/shu

Afp le 14 déc. 20 à 11 48.